ÉNERGIE

DES PANNEAUX SOLAIRES CITOYENS

LE DÉFI

Comment fournir une énergie renouvelable et locale dont la maîtrise est assurée par les acteurs et actrices locaux ?

OBJECTIFS DE L'INITIATIVE

- Sensibilisation à la transition énergétique (scénario Négawatt)
- Réappropriation par les citoyen.nes de la question de la production et de la consommation énergétiques
- Développement des énergies renouvelables (EnR) par la production d'électricité photovoltaïque
- Incitation au développement des énergies renouvelables par les collectivités locales, aménageurs, bailleurs sociaux...

GENÈSE DE L'INITIATIVE

Suite à la COP 21, un groupe de citoyen.nes de Cachan décident de s'investir dans la transition énergétique au-delà des actions individuelles. L'association Cachan Soleil (2016) porte la création de la coopérative Sud Paris Soleil (2019) au sein du réseau Energie Partagée.



LES PORTEURS DE L'INITIATIVE

Structure(s) de l'ESS
SUD PARIS SOLEIL (SCIC-SAS)

Collectivité territoriale
- Ville de Cachan
- Ville d'ArcueiL
- Ville de Fresnes
- Département du Val de Marne

Autre(s) structure(s)
- Association Cachan Soleil
- Association La Bouilloire
- Association Cachan en Transition

SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ

Environnement, énergies renouvelables, sobriété énergétique

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Départements du Sud parisien (Val de Marne, Hauts de Seine)

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

DES PANNEAUX SOLAIRES CITOYENS

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La coopérative a géré l'installation d'une centrale solaire sur le toit d'une école avec l'appui de l'association Energie partagée (formations, partage d'expériences,...), grâce à un financement citoyen et au soutien financier de la région Île-de-France.

ÉTAPES-CLÉS

- 2016 : Création de l'association Cachan Soleil
- 2019 : Création de la coopérative (SCIC) SUD PARIS SOLEIL. Réfection de l'étanchéité du toit de l'école La Plaine par la ville de Cachan
- 2021 : Installation de la centrale solaire à l'école La Plaine (100 kWc)
- 2022 : Projet pédagogique réalisé en collaboration avec l'association La Bouilloire

MODALITÉS DE PILOTAGE ET DE GOUVERNANCE ENTRE PORTEURS

Le groupe de pilotage de la coopérative qui se réunit tous les mois est ouvert à tous les sociétaires, y compris l'élu en charge de la transition énergétique à Cachan.

Au Conseil de gestion, un siège est réservé à un élu et un autre à l'association La Bouilloire.

L'assemblée générale est un lieu d'information, de discussion et de décision pour les sociétaires (ex : choix de panneaux fabriqués en France).

CHIFFRES CLÉS

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021

110 K€ HT

CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 (ESTIMATION)

10 K€ HT

UN TOIT RÉALISÉ EN 2021, PROJET D'UN AUTRE TOIT EN 2023



COÛTS ET FINANCEMENT DE LANCEMENT

Coûts principaux de mise en place

- Étude de faisabilité par un Bureau d'études : 3 k€
- Installation de la centrale (panneaux, onduleur, raccordement au réseau) : 110 k€

Sources principales de financement

- Subvention de la Région Île-de-France
- Subvention du département du Val de Marne
- Financement citoyen et participation des villes de Cachan et Arcueil

NATURE DES RELATIONS LIANT LA COLLECTIVITÉ ET LA/LES STRUCTURE(S) DE L'ESS

- La ville de Cachan a effectué la réfection d'étanchéité du toit de l'école et a pris des parts dans la coopérative.
- Les villes d'Arcueil et de Fresnes ont pris des parts de la coopérative et recherchent des toits à équiper.
- Le département du Val de Marne a pris des parts sociales, a apporté des subventions, des formations et une mise en relation avec d'autres acteurs de l'ESS et de la transition écologique (Réseau Val-de-Marne en mouvement pour le climat).
- La Région Île-de-France a lancé un appel à projets citoyens EnR sur trois ans.

DES PANNEAUX SOLAIRES CITOYENS

BÉNÉFICES TERRITORIAUX INDUITS PAR L'INITIATIVE

- Mobilisation de l'épargne citoyenne locale pour la transition énergétique
- Réappropriation par les citoyen.nes de la production énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Mise au point d'une nouvelle forme de partenariat entre un collectif citoyen et des collectivités locales (le statut de coopérative SCIC permet désormais la participation des collectivités locales)
- Achat de panneaux photovoltaïques français

CLÉS DE LA RÉUSSITE DE L'INITIATIVE ET CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ESSAIMAGE

- Existence d'un réseau local de citoyen.nes déjà sensibilisé.es
- Collaboration active des villes
- Soutien d'une association compétente au niveau national et régional (Energie partagée)



BUDGET ANNUEL > FONCTIONNEMENT

Postes des principaux coûts de fonctionnement

- Maintenance et supervision de la centrale
- Assurance et taxes
- Frais bancaires et comptables
- Communication
- Frais d'accès au réseau électrique basse

Sources principales de financement

- Vente de l'électricité à Enercoop

BUDGET ANNUEL > INVESTISSEMENTS

Postes des principaux investissements

- Matériel : panneaux solaires, onduleurs et système d'intégration
- Étude de faisabilité
- Frais d'installation
- Frais de raccordement au réseau

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'objectif d'Energie partagée est d'essaimer des projets citoyens EnR dans tout le pays (300 projets labellisés en janvier 2023). Chaque collectif local crée une association pour la mobilisation citoyenne, les contacts avec la ville concernée et la recherche de toits. Une coopérative réunit ces projets associatifs dans une structure commune. Les communes d'Arcueil, de Fresnes, Antony et Massy-Palaiseau sont intéressées pour lancer un projet de centrale solaire citoyenne en relation avec la coopérative SUD PARIS SOLEIL. Les associations Cachan Soleil et Antony Soleil lancent une activité de partage d'expériences et de conseil entre particuliers ayant installé des panneaux chez eux.



DES PANNEAUX SOLAIRES CITOYENS

Les leviers

- La conscience croissante de l'impératif de la lutte contre le dérèglement climatique
- Le soutien des villes, du département Val de Marne et de la région IDF.
- Portage du projet pédagogique par l'association locale d'éducation au développement durable, La Bouilloire.

Les freins

- La difficulté pour identifier des toits éligibles (étanchéité, solidité) sans les archives de construction des bâtiments
- Le renouvellement du bénévolat
- Les lourdeurs administratives
- La faiblesse du soutien de l'État aux EnR citoyennes
- Une nouvelle règlementation (2017) ne nous permet plus un modèle économique en vente totale de l'électricité avec subvention et nous contraint à un modèle avec auto-consommation.

SYNERGIES DU PROJET AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Acteurs impliqués

- Services techniques de la ville de Cachan
- Service scolaire de la ville

Actions menées

- Chantier mené avec la ville
- Projet pédagogique pour les écoles primaires de la ville

PARTENAIRES DE L'INITIATIVE

Financeurs

- Région Île-de-France
- Département du Val de Marne
- Ville de Cachan
- Ville d'Arcueil

Techniques

- Ville de Cachan
- Energie partagée

Autres acteurs territoriaux impliqués

- Territoire Grand-Orly Seine Bièvre
- Association La Bouilloire
- Associations de quartier
- Clubs Cigales

Soutenu par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES DANS LESQUELLES LA COLLECTIVITÉ EST ENGAGÉE

- Pour la ville de Cachan: Charte métropole nature signée en 2019
- Projet de charte environnementale/charte de l'arbre
- Charte du futur écoquartier de la gare Arcueil-Cachan

SUD PARIS SOLEIL

Adresse
1 bis avenue des Lumières,
94230 Cachan

Mail
contact@sudparis-soleil.fr

Téléphone
06 20 11 17 40

Villes de Cachan

Adresse
Hôtel de Ville de Cachan,
square de la Libération,
94230 Cachan

Mail
nathalie.michaut@ville-cachan.fr

Téléphone
01 49 69 69 69

Site web
https://sudparis-soleil.fr/

www.facebook.com/sudparissol

https://twitter.com/sudparissoleil

Année de production : 2021
Année de mise à jour : 2023